

AFFAIRE N° 8

Contrats des honoraires dus au Cabinet HEBRARD pour établissement de plans et devis et surveillance des travaux de construction des groupes scolaires de la rue Bouvet de la Bretagne et de la Rue de la Source.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier les contrats des honoraires dus au Cabinet HEBRARD pour établissement des plans et devis et surveillance des travaux de construction des groupes scolaires de la rue Bouvet, de la Bretagne et de la Rue de la Source. "

Le Maire : personne ne demandant la parole, je mets aux voix l'adoption du rapport.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé  
Séance le 27/9/54  
Par le Préfet et  
par délégués  
Le Secrétaire g<sup>l</sup>  
Signé Cluchard*